



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Autorisation Parentale ou tuteur légal *

A rempli obligatoirement par les parents ou le tuteur légal.



Madame, Monsieur.....

en qualité de père, mère ou tuteur légal déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant :s'engage à :

- suivre les règles fixées par les accompagnateurs du dispositif dans la mission proposée,
- produire au moment de son inscription, une attestation de couverture sociale en son nom ou sous couvert de son tuteur légal. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en charge par son propre régime de couverture sociale.

De son côté, la commune de Saint Urbain s'engage à souscrire un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à l'activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont considérés comme tiers, les uns par rapport aux autres.

La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à ce dispositif « Argent de poche ».. Il ne s'agit pas d'un salaire versé au jeune.

De ce fait, nous autorisons,

(Nom, Prénom) :

Domicilié(e) :

à participer au dispositif «Argent de poche».

Droit à l'image** :

Nous autorisons, notre fille, notre fils,..... a être photographié-e- ou filmé-e-. Cette autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous la forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques (films, photographies, articles, site mairie et facebook...).

Nous n'autorisons aucun droit à l'image

Je certifie que mon enfant est bien domicilié à l'adresse ci-dessus.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

** En cas d'absence de cette autorisation, la demande d'inscription ne pourra pas être prise en compte.*

**cocher une case